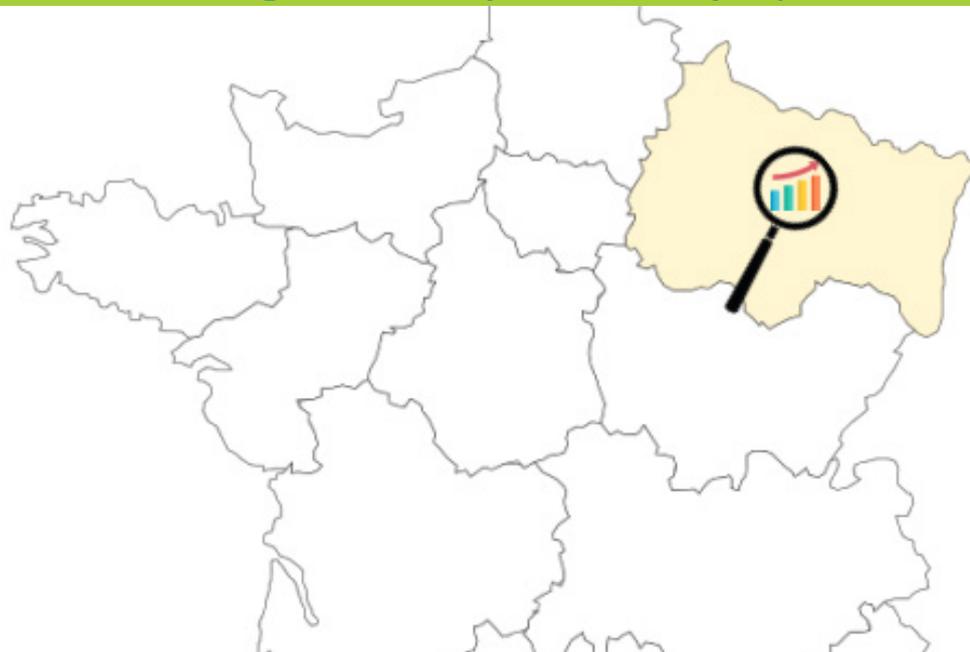


## L'OBSERVATOIRE DYNAMIQUE DE LA CONJONCTURE

Regarder, comprendre, se projeter



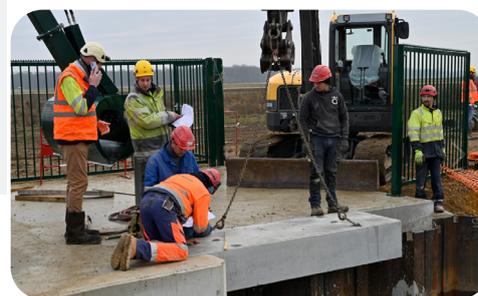
Ce document complète utilement les différentes productions du Groupe de Travail Conjoncture du CESER Grand Est et apporte une vision complémentaire sur la conjoncture. L'observation sur un temps long d'indicateurs

au travers de 8 thématiques permet de positionner le Grand Est par rapport à d'autres régions de France métropolitaine. Ce regard peut constituer une source de réflexion pour l'avenir de notre région.

Novembre 2022

# SOMMAIRE

DÉMOGRAPHIE .....	3
PIB & R&D .....	4
EMPLOI & INDUSTRIE .....	5
CHÔMAGE .....	6
LOGEMENTS .....	7
DIPLÔMES & NEET .....	8
MOBILITÉ & FIBRE .....	9
ENVIRONNEMENT .....	8



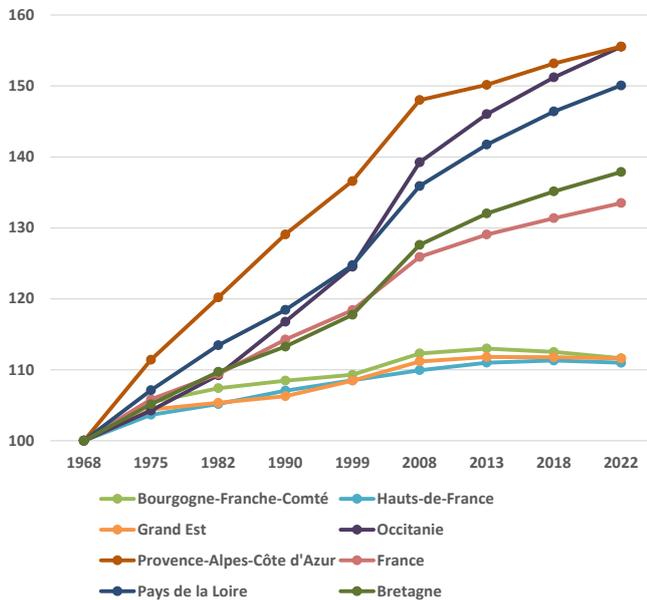


# DÉMOGRAPHIE depuis 1968

6<sup>ème</sup> région la plus peuplée sur 13

8<sup>ème</sup> densité (hab/km<sup>2</sup>) sur 13

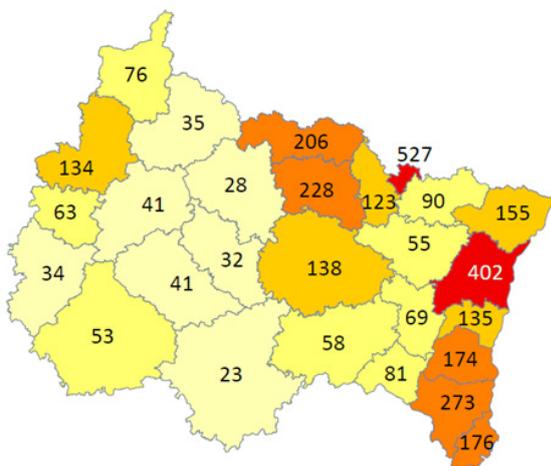
Evolution de la population, indice 100 en 1968 (Source : Insee)



Le Grand Est est la 4<sup>ème</sup> plus grande région de France métropolitaine, avec une superficie de 57 433 km<sup>2</sup> (10,5% de la France métropolitaine). Avec 5 542 094 habitants en 2022, elle est la 6<sup>ème</sup> plus peuplée, et présente une densité inférieure à la moyenne métropolitaine (97 hab/km<sup>2</sup> contre 118 hab/km<sup>2</sup>). A l'échelle infrarégionale, on note d'importantes disparités : 8 zones d'emploi du Grand Est présentent une densité supérieure à 150 hab/km<sup>2</sup>, situées dans le sillon rhénan ou dans le sillon lorrain et 7 zones affichent une densité inférieure à 50 hab/km<sup>2</sup>, toutes situées en Champagne-Ardenne ou dans la Meuse. La densité est donc globalement croissante d'Ouest en Est. Ces disparités ont tendance à s'accroître, les zones peu denses continuant à voir leur démographie à la baisse, au détriment des territoires les plus urbanisés.

A l'échelle des régions, le Grand Est est très en retrait concernant la progression démographique, à l'instar des régions Bourgogne-Franche-Comté et Hauts-de-France. Ces trois régions du Nord-Est français ont connu depuis les années 60 une timide progression de leur population, qui tend à se stabiliser depuis les années 2000, voire même à légèrement décroître. A l'inverse, les régions des façades méditerranéenne (Corse, PACA, Occitanie) ou atlantique (Pays de la Loire, Bretagne) sont marquées par des progressions démographiques importantes depuis les années 70, qui se sont même accélérées depuis les années 2000. Avec 12,4 millions d'habitants et 1017 hab/km<sup>2</sup>, l'Île-de-France demeure la région la plus peuplée et dense de France, devant Auvergne-Rhône-Alpes (8,1 millions) et Nouvelle-Aquitaine (6,1 millions).

Densité (hab/km<sup>2</sup>) par zone d'emploi (Source : Insee)



Entre 2013 et 2022, le Grand Est a perdu des habitants (- 10 300), comme 4 autres régions : Hauts-de-France (- 660), Centre-Val de Loire (- 5 600), Normandie (-21 000) et Bourgogne-Franche-Comté (-34 000). A contrario, sur la même période, Auvergne-Rhône-Alpes a gagné pas loin de 400 000 habitants, Occitanie près de 370 000, et Nouvelle-Aquitaine 240 000. De plus, le vieillissement de la population s'accélère plus rapidement dans le Grand Est qu'ailleurs, passant au-dessus de la moyenne française au début des années 2000, alors qu'elle était auparavant l'une des régions présentant la population la plus « jeune ».

Au regard de ce constat, le CESER s'interroge sur les politiques globales, en terme d'accueil, menées par l'ensemble des collectivités pour donner un nouveau souffle aux territoires au sein d'une région située au cœur de l'Europe et ainsi retenir ou attirer les populations.

## POPULATION EN 2022 ET DENSITÉ HAB/KM<sup>2</sup>

ÎLE-DE-FRANCE	12 395 148	1017
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	8 153 233	115
NOUVELLE-AQUITAINE	6 081 985	71
OCCITANIE	6 053 548	81
HAUTS-DE-FRANCE	5 987 172	189
<b>GRAND EST</b>	5 542 094	97
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	5 131 187	161

PAYS DE LA LOIRE	3 876 096	118
BRETAGNE	3 402 932	123
NORMANDIE	3 307 286	111
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	2 785 393	59
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	2 564 915	66
CORSE	349 465	39

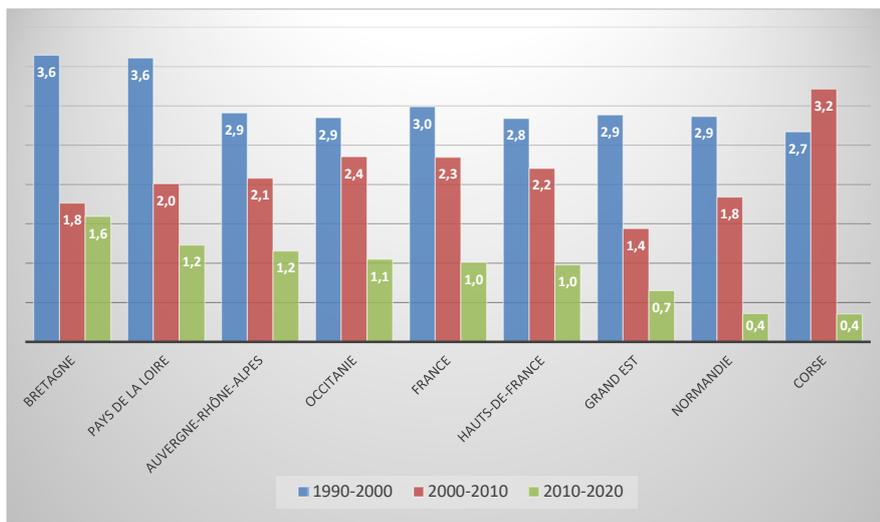


# RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT et PIB depuis 1990

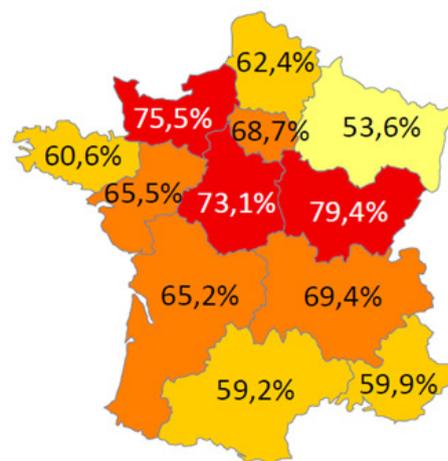
PIB / habitant de 27 500€

9<sup>ème</sup> rang sur 13

Taux d'évolution annuel du PIB sur 3 décennies (Source : Insee)



Part du secteur privé dans la R&D en 2017 (Source MESRI - SIES)



Le Produit Intérieur Brut (PIB) vise à mesurer la richesse créée sur un territoire. On observe que la progression annuelle moyenne du PIB a fortement baissé en France, passant de 3% durant la décennie 1990-2000, à 2,3% sur la décennie 2000-2010 et 1% durant la décennie 2010-2020. Si certaines régions ont bien résisté entre 2000 et 2010 (Île-de-France, PACA, Occitanie, Corse), toutes les régions sont concernées par cet important recul et présentent de faibles progressions entre 2010 et 2020. La Bretagne affiche la hausse annuelle moyenne sur la période la plus élevée avec 1,6%. La dégradation de la compétitivité française (creusement du déficit commercial, délocalisations, ...), impactée de surcroît par la crise financière mondiale de 2008 explique en partie cette tendance. Le Grand Est était au niveau de la moyenne nationale lors de la décennie 1990, mais il a ensuite décroché durant la décennie 2000-2010 (1,4%) et plus encore entre 2010 et 2020.

La Recherche & Développement (R&D) est l'ensemble des activités entreprises de manière systémique dans la perspective d'acquies des connaissances pour de nouvelles applications. Très en retrait dans ce domaine par rapport à l'ensemble des régions avec seulement 1,4% du PIB consacré à la R&D (2,3% en France), le Grand Est a pour objectif d'atteindre le

seuil de 3% du PIB, qui avait été fixé par l'UE dans la stratégie Europe 2020. Avec l'ambition de pouvoir rapatrier sur le sol européen certaines industries, ce projet permettrait de pouvoir fixer sur les territoires des compétences qui aujourd'hui s'évaporent, tout en permettant de conforter l'image de régions tournées vers l'avenir.

Il est à noter que le secteur privé, qui pèse 65,3% des dépenses françaises en R&D est largement en retrait dans le Grand Est, sa part étant la plus faible des régions, avec 53,6%. En s'orientant vers le secteur privé et en appliquant une réorganisation territoriale, tout en s'appuyant sur une affirmation du prochain SRDEII dans ce domaine, le Grand Est devrait progressivement pouvoir rejoindre la moyenne nationale en matière de R&D et consolider son PIB à partir du développement de nouvelles compétences. Cela devrait pouvoir se faire dans les grandes entreprises implantées ou susceptibles de s'implanter comme dans des start-ups, en mettant à profit les compétences des acteurs régionaux de la recherche et innovation (CEA Tech, Universités, Pôle de Compétitivité, Centres de Ressources Technologiques, Sociétés d'Accélération de Transfert Technologique...).

## PART DE LA R&D DANS LE PIB EN 2019 (Insee, calcul CESER) et PIB PAR HABITANT EN 2020

OCCITANIE	3,8 %	28 200 €	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	1,7 %	27 000 €
ÎLE-DE-FRANCE	3 %	57 600 €	PAYS DE LA LOIRE	1,7 %	30 300 €
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2,8 %	33 200 €	NORMANDIE	1,4 %	27 200 €
FRANCE	2,3 %	34 100 €	<b>GRAND EST</b>	1,4 %	27 500 €
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	2,2 %	31 600 €	NOUVELLE-AQUITAINE	1,4 %	28 500 €
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	1,9 %	27 900 €	HAUTS-DE-FRANCE	1,1 %	26 900 €
BRETAGNE	1,7 %	29 500 €			

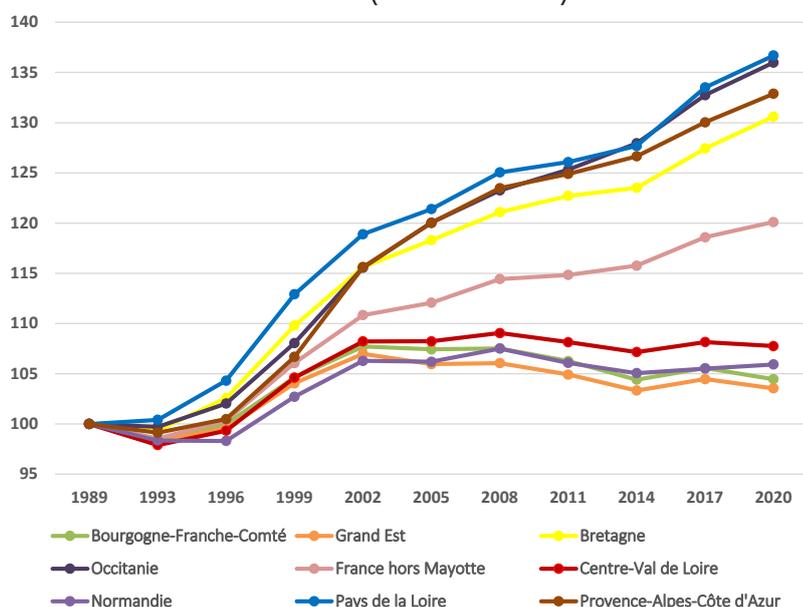


# INDUSTRIE et EMPLOI depuis 1989

7<sup>ème</sup> région / 13 au nombre d'emplois

5<sup>ème</sup> région pour la part de l'industrie

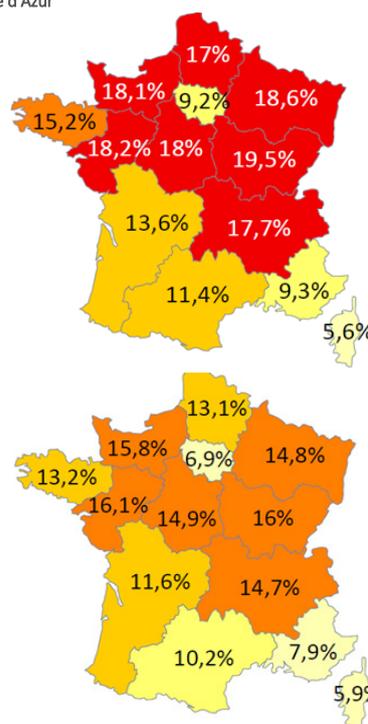
Evolution de l'emploi, indice 100 en 1989 (Source : Insee)



Depuis les années 70, la population active progresse plus rapidement que le nombre d'emplois, entraînant une augmentation du chômage. En France, la courbe de l'emploi suit les conjonctures observées : à la baisse lors des crises en 1993, en 2008 et en 2020, en progression lorsque les conditions sont plus favorables (fin des années 90-début des années 2000, deuxième partie de la décennie 2010). Cependant, toutes les régions ne connaissent pas les mêmes dynamiques: le Grand Est, comme la Normandie, la Bourgogne-Franche-Comté ou Centre-Val de Loire, voient leur emploi en relative stagnation depuis le début des années 2000. A l'inverse, les Pays de la Loire, Occitanie, PACA ou la Bretagne sont marquées par une progression régulière de l'emploi et se remettent rapidement des différentes crises. Entre 2000 et 2020, le Grand Est a perdu 60 000 emplois, la Bourgogne-Franche-Comté 28 000, alors qu'on enregistre des progressions de l'ordre de 400 000 postes en Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes ou en PACA.

En France, entre 2008 et 2020, la part de l'emploi industriel a reculé de 2,6 points, passant de 14,2% à 11,6%. A l'exception de la Corse, toutes les régions affichent des reculs, allant de presque 4 points dans des territoires historiquement très industrialisés (Grand Est, Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté) à moins de 2 points en Occitanie, Bretagne ou Nouvelle-Aquitaine. La région Grand Est, avec une part de l'emploi au niveau industriel qui s'établit à 14,8% en 2020, demeure au cinquième rang national, dans le peloton de tête, quand la moyenne française est de 11,6%.

Historiquement industrielle et exportatrice, la région entretient un réseau d'entreprises qui permet de conserver un niveau d'employabilité significatif (environ 300 000 emplois), même si en baisse constante. Les constats faits durant la crise sanitaire, couplés à celle de l'énergie, concourt à la recherche active de transfert de compétences et de nouvelles implantations en lien avec le souhait affiché de l'UE pour rapatrier sur son sol de nouvelles industries qui étaient parties avec leur savoir-faire. Le constat réalisé par l'INSEE, selon lequel un emploi industriel crée 1,5 emplois indirects, auxquels s'ajoutent 3 emplois induits, incite à accentuer l'action dans ce domaine afin de permettre une meilleure conservation des compétences tout en fixant davantage les populations puisque le Grand Est, dans ce domaine, est une des trois régions qui affichent un déficit démographique.



Part de l'emploi dans l'industrie en 2008 (INSEE)

Part de l'emploi dans l'industrie en 2020 (INSEE)

## NOMBRE D'EMPLOIS EN 2020 et ÉVOLUTION depuis 2000

ÎLE-DE-FRANCE	6 393 335	+ 611 000	PAYS DE LA LOIRE	1 632 909	- 28 000
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	3 425 994	+ 378 000	BRETAGNE	1 390 933	+ 189 000
NOUVELLE-AQUITAINE	2 444 875	+ 273 000	NORMANDIE	1 291 423	+ 6 000
OCCITANIE	2 351 401	+ 439 000	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	1 081 889	- 28 000
HAUTS-DE-FRANCE	2 221 893	+ 58 000	CENTRE-VAL-DE-LOIRE	1 002 103	+ 4 000
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	2 131 603	+ 361 000	CORSE	132 417	+ 38 000
<b>GRAND EST</b>	<b>2 122 398</b>	<b>- 60 000</b>			

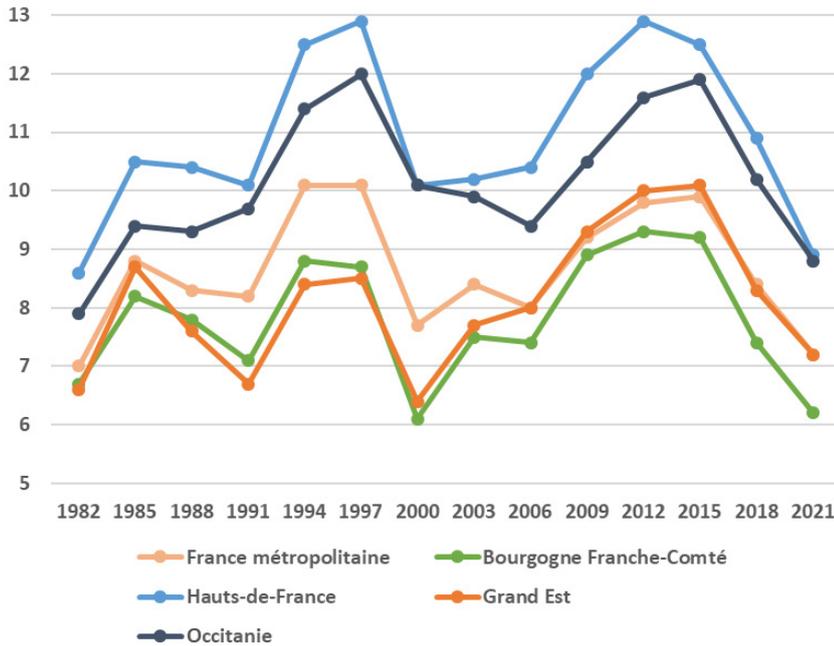


# CHÔMAGE depuis 1982

7,2% dans le Grand Est début 2022

Taux similaire en France métropolitaine

Evolution du taux de chômage en % (Source : Insee)



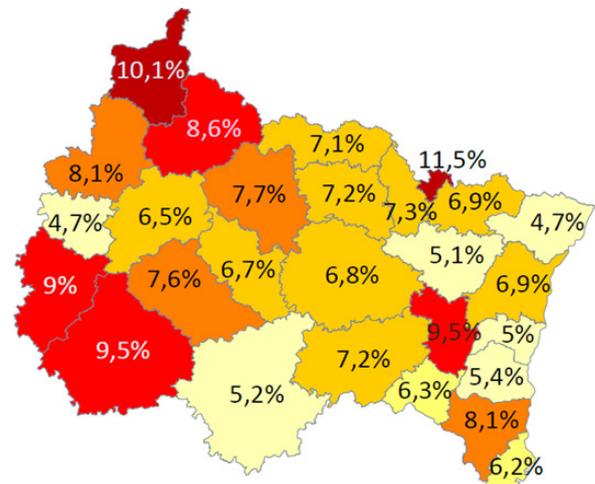
Avec 420 440 inscrits à Pôle Emploi en catégorie ABC au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022, il faut remonter à 2013 pour trouver un nombre de demandeurs d'emploi aussi « faible » dans le Grand Est. La reprise post-Covid a largement profité aux jeunes demandeurs d'emploi, dont l'effectif est le plus faible depuis 2008 (52 080 au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022, 12 500 de moins en deux ans). Les séniors n'ont pas connu une baisse aussi spectaculaire, même si on note un recul important au premier semestre 2022.

Au niveau infrarégional, le Grand Est présente de fortes disparités, les taux de chômage à l'échelle des zones d'emploi variant du simple au double. Les territoires à l'est de la région affichent des taux assez faibles (à l'exception de Mulhouse), jusqu'à 4,7% à Haguenau, tout comme les zones d'emploi d'Épernay et de Chaumont-Langres. A l'inverse, l'ouest régional est marqué par un chômage élevé, jusqu'à 10,1% à Charleville-Mézières ou 9,5% à Troyes, auquel on peut ajouter le territoire de Forbach (11,5%) et celui de Saint-Dié-des-Vosges (9,5%). Le reste du territoire présente des taux médians, aux alentours des 7-7,5%.

Malgré cette embellie, il ressort qu'un certain nombre d'offres d'emploi (213 570 offres diffusées au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 par Pôle Emploi dans le Grand Est) ne sont pas pourvues et interpellent quant à la pérennité de certains commerces ou entreprises.

Depuis le début des années 70, période durant laquelle le taux de chômage français avoisinait les 3%, la succession de crises économiques et financières a engendré d'importantes fluctuations sur celui-ci : les chocs pétroliers de 1973 à 1979 et leurs conséquences a posteriori sur la production et l'emploi, triplant le chômage sur 10 ans, puis la crise du Système Monétaire Européen (SME) en 1993 ou encore la crise financière de 2008. Les conséquences économiques de la crise sanitaire de la Covid ont eu un impact limité sur le chômage, l'Etat ayant pris d'importantes mesures de sauvegarde des entreprises et des emplois, notamment via le chômage partiel. Si le taux de chômage enregistré dans le Grand Est était historiquement plus bas que le taux national, et même le plus faible des régions durant les années 90, le rapport s'est inversé au début des années 2000, période à laquelle il a fortement progressé, coïncidant avec la désindustrialisation et la délocalisation des emplois de l'industrie, rejoignant le taux national en 2006. Depuis, ils évoluent tous deux dans des proportions similaires, pour s'établir en 2021 à 7,2%, taux le plus bas enregistré depuis 2007. Toutes les régions affichent d'importantes baisses depuis 2014, d'environ 3 points en moyenne.

Taux de chômage par zone d'emploi au 1er trimestre 2022 (Source : Insee)



## CHÔMAGE AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2022 et EVOLUTION sur 5 ans

BRETAGNE	5,8 %	- 1,7 points	NORMANDIE	7 %	- 2 points
PAYS DE LA LOIRE	6 %	- 1,3 points	<b>GRAND EST</b>	<b>7,2 %</b>	<b>- 1,4 points</b>
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	6,2 %	- 1,4 points	ÎLE-DE-FRANCE	7,2 %	- 1,8 points
CORSE	6,3 %	- 2,8 points	FRANCE MÉTROPOLITAINE	7,2 %	- 1,5 points
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	6,4 %	- 1,3 points	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	8,3 %	- 2 points
NOUVELLE-AQUITAINE	6,6 %	- 1,8 points	OCCITANIE	8,8 %	- 1,7 points
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	6,6 %	- 1,8 points	HAUTS-DE-FRANCE	8,9 %	- 2,3 points

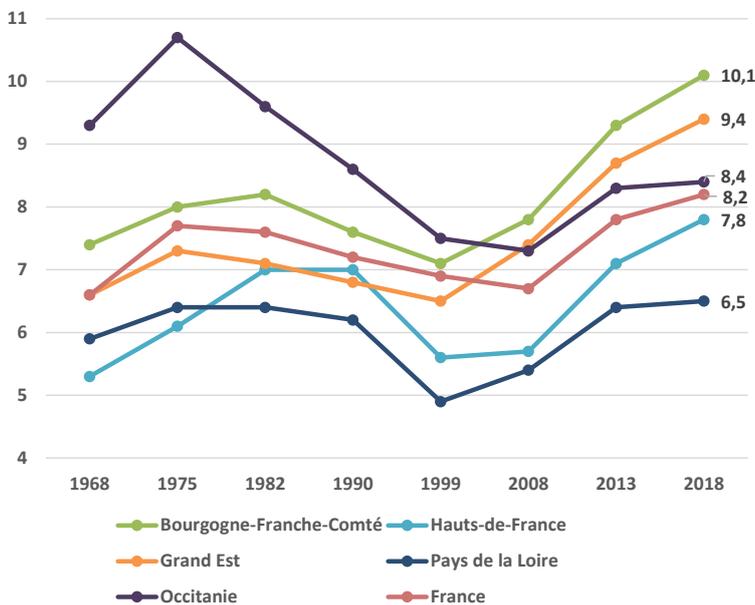


# LOGEMENTS VACANTS depuis 1968 et CONSTRUCTION depuis 2010

9,4 % des logements vacants en 2018

11<sup>ème</sup> vacance la plus élevée / 13

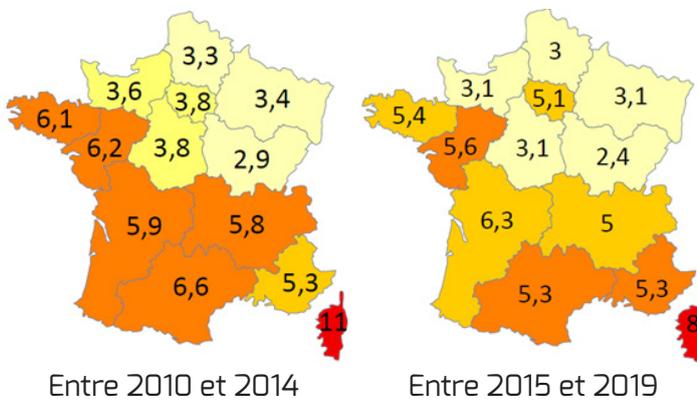
Evolution de la part des logements vacants (Source : Insee)



Que l'on évoque l'attractivité des territoires, les enjeux d'urbanisme, les questions d'énergie ou plus essentiellement les besoins fondamentaux humains, le logement est au cœur des préoccupations des citoyens comme des élus. La construction, résidentielle ou non, est considérée comme un facteur de bonne santé économique à l'échelle des régions, et le Grand Est est loin d'occuper le podium des régions florissantes sur le sujet, voyant son nombre de logements en construction neuve pour 1000 habitants reculer de 3,4 sur la période 2010-2014 à 3,1 sur la période 2015-2019, alors qu'en Occitanie ou dans les Pays de la Loire s'affiche un score deux fois plus important. Notons que seules l'Île-de-France et la région PACA voient ce taux progresser entre ces deux périodes.

Pour autant, on ne peut plus aujourd'hui regarder isolément cette tendance à la construction sans se questionner sur les enjeux nouvellement traités dans la loi climat-résilience et en particulier l'objectif de « Zéro Artificialisation Nette » auxquels les schémas et documents de planification devront progressivement se conformer. Mis en parallèle avec le fort taux de vacance des logements, en très forte progression dans le Grand Est (+3 points entre 1999 et 2018, comme chez nos voisins de Bourgogne-Franche-Comté affichant un record à 10,1% en 2018), cela interroge en profondeur l'aménagement des territoires et leur sociologie, venant se cumuler au solde migratoire défavorable de notre région.

Nombre de logements construits par an pour 1 000 habitants (Source : Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire)



Il est certain que les mutations s'opèrent dans le secteur de l'immobilier, et que celles-ci sont également fortement influencées par le coût croissant des matières premières, de l'énergie, ou encore par les tensions que rencontrent les métiers de la construction. En ce sens, la rénovation urbaine et la lutte contre les passoires énergétiques sont des défis de taille tant pour les collectivités que pour les acteurs de l'habitat afin de permettre à tout un chacun d'accéder dignement au droit fondamental au logement. En la matière, soulignons les dispositifs de soutien portés par les collectivités territoriales, et en particulier les aides apportées par la Région pour lutter contre la vacance et les logements énergivores. La lisibilité des dispositifs et des acteurs, ainsi que leur articulation méritent toutefois d'être clarifiées dans un souci d'efficacité et d'urgence à agir.

## TAUX DE VACANCES DES LOGEMENTS EN 2018 et ÉVOLUTION DEPUIS 1999

CORSE	3,1 %	- 2,7 points	FRANCE	8,2 %	+ 1,3 points
PAYS DE LA LOIRE	6,5 %	+ 1,6 points	OCCITANIE	8,4 %	+ 0,9 point
ÎLE-DE-FRANCE	6,8 %	- 1,2 points	NOUVELLE-AQUITAINE	8,5 %	+ 1,4 points
BRETAGNE	7,5 %	+ 1,9 points	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	8,5 %	+ 1,5 points
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	7,6 %	+ 0,1 point	<b>GRAND EST</b>	9,4 %	+ 2,9 points
HAUTS-DE-FRANCE	7,8 %	+ 2,2 points	CENTRE-VAL-DE-LOIRE	10,1 %	+ 3 points
NORMANDIE	8,2 %	+ 2,9 points	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	10,1 %	+ 3 points

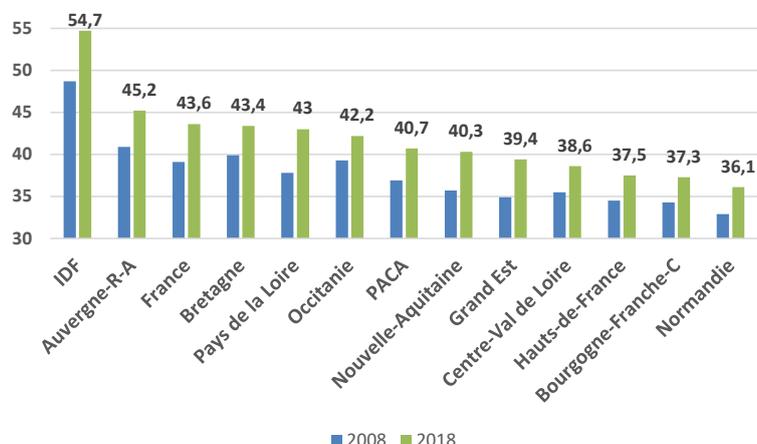


# DIPLÔMÉS et NEET (jeunes non insérés) depuis 2008

9<sup>ème</sup> taux de diplômés / 13

7<sup>ème</sup> part des NEET / 13

Part des diplômés du supérieur parmi les 25/34 ans en 2008 et en 2018 (Source : Insee)

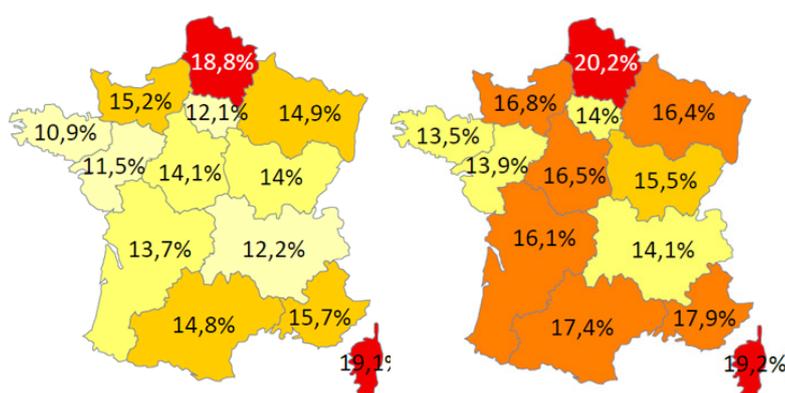


Il est primordial pour une société de disposer d'un capital humain diplômé, plus encore chez les jeunes, pour répondre aux enjeux économiques et environnementaux d'aujourd'hui et de demain. Ici, les diplômés concernent les titulaires d'un BTS, d'un DUT, d'un diplôme de professions sociales ou de santé, d'infirmière, d'ingénieur, d'une grande école, d'une licence universitaire, d'un master ou d'un doctorat. La part des diplômés parmi les 25/34 ans est passée en France de 39,1% en 2008 à 43,6% en 2018. La progression est notable pour l'ensemble des régions, allant de +6 points en Île-de-France à +2,9 points en Occitanie. Dans le Grand Est, l'augmentation de la part des diplômés du supérieur sur 10 ans est de 4,5 points, s'établissant à 39,4%. Dans le même temps, la part des non-diplômés dans l'ensemble de la population a fortement reculé, passant de 37,4% en 2008 à 27,8% en 2018, taux légèrement supérieur à celui observé au niveau national (27,4%).

Part des NEET (jeunes ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation) dans les moins de 25 ans (Source : Insee)

En 2008

En 2018

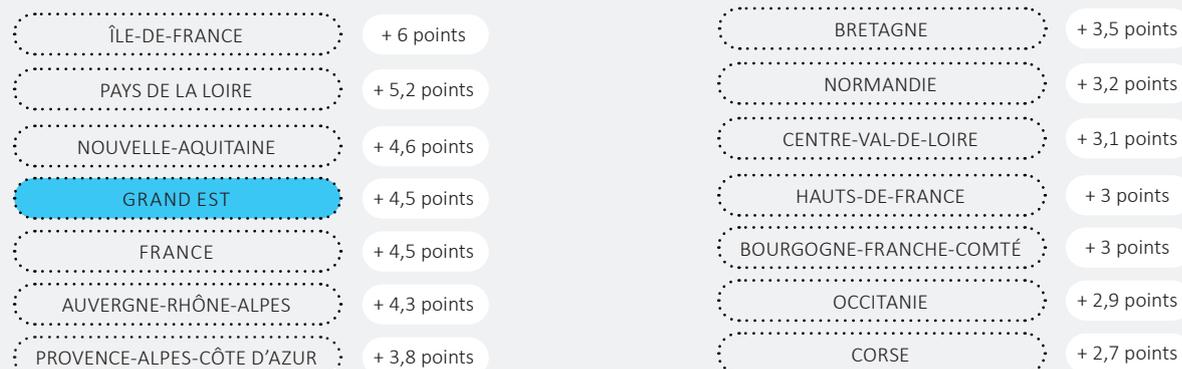


On désigne sous le terme non-insérés les jeunes qui ne sont ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation (NEET). Cela peut être le cas pour les jeunes qui ont quitté le système scolaire sans diplôme ou qui connaissent une rupture de parcours. Cela peut engendrer des difficultés d'insertion sur le marché du travail ou de retour à la formation. On constate que la part des NEET a augmenté en France, passant de 14,5% en 2008 à 16,3% en 2018. L'ensemble des régions affiche une hausse sur 10 ans, allant de +0,1 point en Corse à +2,6 points en Occitanie et en Bretagne. Le Grand Est se situe dans la moyenne nationale, avec 16,4% (+1,5 point par rapport à 2008). Si la part des NEET avait sensiblement reculé depuis 2015 avec l'amélioration de la situation des jeunes sur le marché du travail, les derniers chiffres enregistrés au niveau national montrent un retour en arrière des suites de la crise sanitaire et de ses conséquences sur le marché de l'emploi et du décrochage scolaire de certains jeunes.

Le Grand Est est marqué par une part de diplômés du supérieur située en-deçà de la moyenne française (qui toutefois progresse de manière continue), contrairement à la part des non-diplômés, située au-dessus (en recul constant).

Dans ce contexte, des structures comme par exemple les écoles de la deuxième chance pourraient constituer un élément important sur lequel les régions devraient s'appuyer pour répondre aux difficultés d'intégration à la société et aux difficultés de recrutement des entreprises. En ce sens, et dans l'attente de son contenu, la réforme de l'enseignement professionnel pourrait être susceptible de répondre en partie à ces besoins.

## EVOLUTION de la part DES DIPLÔMÉS DU SUPÉRIEUR parmi les 25/34 ans entre 2008 et 2018





# MOBILITÉ depuis 2008 et FIBRE depuis 2019



5<sup>ème</sup>/13 pour la part des déplacements en TC

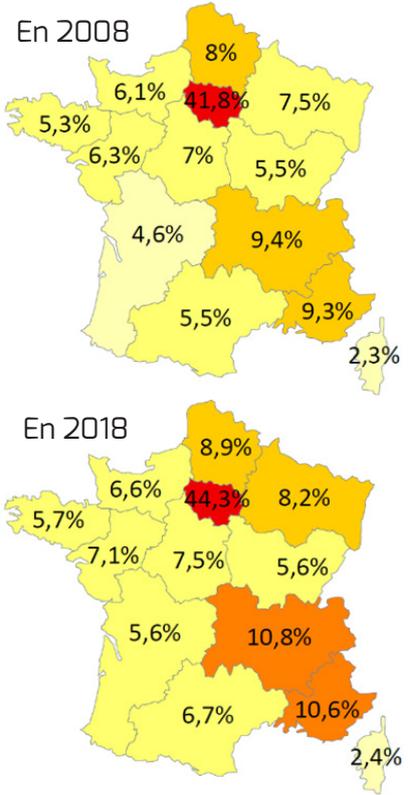
4<sup>ème</sup> taux de couverture en fibre

En France, le secteur des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre (GES), à hauteur de 30% du total des émissions. La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), qui fixe les objectifs de réduction des GES, vise une réduction des émissions de 28% en 2030 par rapport à 2015 et une décarbonation complète en 2050 (à l'exception du transport aérien). Le recours accru aux transports en commun est un moyen d'action pour parvenir à cet objectif, d'autant que des marges importantes existent : 3 français sur 4 se rendent à leur travail en voiture. A l'exception de l'Île-de-France, où le recours aux transports en commun pour se rendre au travail est important (44,3%), les taux dans les autres régions sont assez faibles et n'enregistrent que de légères progressions. Le Grand Est présente le 5<sup>ème</sup> taux des régions, avec 8,2%, derrière Auvergne-Rhône-Alpes (10,8%), PACA (10,6%) et Hauts de France (8,9%). La

Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine sont les plus en retrait sur cet indicateur (5,7% et 5,6%).

Si toutes les régions affichent une part d'actifs se rendant à leur travail en transports en commun à la hausse entre 2008 et 2018, elle n'est qu'en moyenne de 1,2 points, et seulement 0,7 point dans le Grand Est. La progression de l'utilisation des transports en commun est soumise à une bonne organisation de l'intermodalité et à la coordination des politiques de mobilité des différentes collectivités : TER, Schéma de Coopération Territoriale, Autorité Organisatrice de Mobilité, Plan de Déplacement Urbain... Des nouvelles formes de déplacements sont à enregistrer depuis la crise sanitaire et l'actuelle crise énergétique avec l'avènement du télétravail et des mobilités évitées ou le développement des mobilités douces.

Part des déplacements domicile-travail effectués en transport en commun (Source : Insee)



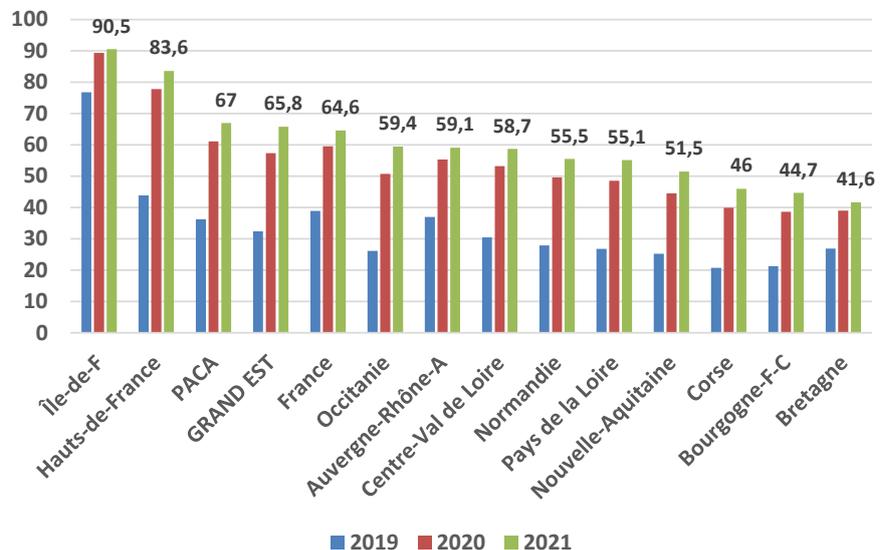
La part des déplacements domicile-travail effectués en transport en commun augmente peu rapidement, mais progresse dans toutes les régions. Le Grand Est est dans le peloton de tête, comme pour le déploiement de la fibre, où il figure en 4<sup>ème</sup> position des régions les mieux raccordées.

Les locaux raccordables au réseau FttH correspondent aux logements ou locaux à usages professionnels raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique. Alors que la part des locaux raccordables à la fibre n'était que de 38,9% en France en 2019, d'importants efforts ont été faits par les collectivités et les opérateurs puisque ce taux est passé à 64,6% en 2021. Si l'Île-de-France et les Hauts-de-France présentent des taux très importants, (90,5 et 83,6%), la plupart des régions sont encore en dessous des 60%, la Bretagne fermant la marche avec seulement 41,6% de locaux raccordables.

Le Grand Est présente l'une des plus importantes progressions en deux ans pour cet indicateur : de 38,9% en 2019 à 65,8% en 2021, soit la 4<sup>ème</sup> place des régions les mieux raccordées, juste derrière PACA. Le projet de développement du très haut débit, porté par le Conseil régional et les autres collec-

tivités locales jusqu'en 2023, devrait permettre à la région de se rapprocher d'un taux de couverture proche de 100%. Reste à accompagner la population dans l'appropriation des outils.

Part des locaux raccordables à la fibre (FTTH) en 2019, 2020 et 2021 (Source : ARCEP)





# ENVIRONNEMENT depuis 2015



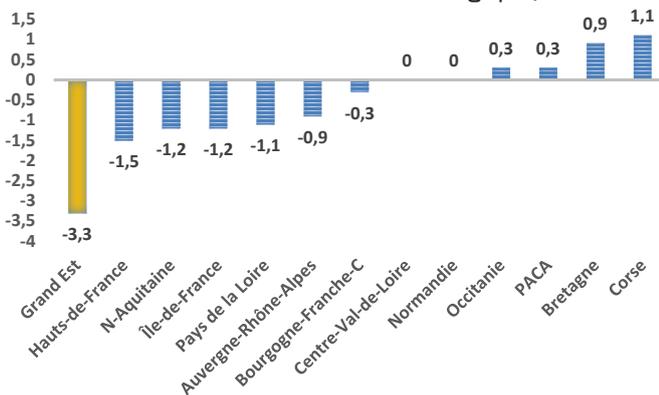
## 1<sup>er</sup> recul de la consommation d'énergie fossile

Les enjeux environnementaux du XXI<sup>ème</sup> siècle sont nombreux : changement climatique, érosion de la biodiversité, tension en eau, sont autant de défis nécessitant la mobilisation de tous, à tous les échelons de décision. Il en va en effet de l'habitabilité de nos territoires, de la qualité de nos ressources et des conditions de notre alimentation. En ce sens, les politiques publiques comme les initiatives locales se multiplient, à l'instar du dispositif « Territoires Engagés pour la Nature » piloté par l'Office Français de la Biodiversité (et soutenu par la Région Grand Est dans le cadre de sa Stratégie Régionale de la Biodiversité) qui vise à reconnaître les projets initiés par les territoires en faveur de la biodiversité.

Avec 28 territoires engagés en mars 2022 (source OFB), la dynamique du Grand Est la situe en 5<sup>ème</sup> position, pourtant loin derrière les leaders que sont Occitanie (43 territoires) ou encore Île-de-France avec 98 territoires, alors que d'autres régions comme Bretagne ou Bourgogne-Franche-Comté ont tardé à s'inscrire dans la démarche.

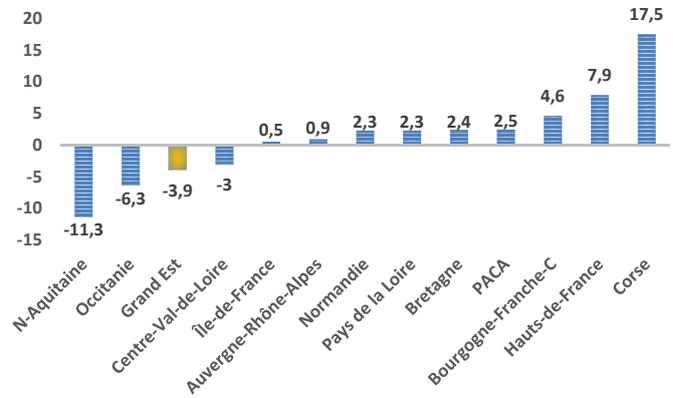
S'agissant de l'eau, ressource nécessaire à la vie du territoire (alimentation en eau potable, agriculture, industrie, loisirs, ...), elle est fortement impactée par le changement climatique et notamment l'accroissement des épisodes de sécheresse, qui engendreront à court terme des conflits d'usage. L'eau est très présente dans le Grand Est : fleuves, réseau hydrographique dense, lacs-réservoirs et étangs, nappes souterraines... La région s'apparente à un château d'eau, qui alimente en partie les territoires en aval (Île-de-France, Luxembourg, Sarre, Belgique) et l'oblige à une gestion optimale de l'eau.

## Evolution de la consommation d'énergie fossile entre 2015/2016 et 2018/2019 (Source : SDES, Ministère de la transition écologique)



## 3<sup>ème</sup>/13 baisse des prélèvements en eau

### Evolution des prélèvements en eau douce entre 2015/2016 et 2017/2018 (Source : bnpe.eaufrance.fr)



Avec un recul de prélèvement d'eau douce d'environ 4% par an entre 2015 et 2018 (3<sup>ème</sup> rang des régions), ce sont 1 200 millions de mètres cubes prélevés dans le Grand Est tous les ans dont plus de la moitié pour l'industrie. La gestion quantitative de la ressource en eau devient un enjeu majeur notamment dans le secteur agricole, où les prélèvements sont en progression (+1,1%) alors même que des régions au climat plus aride (PACA, Occitanie) ont amorcé un net recul (respectivement -0,9% et -3,8%) pourtant loin de la première place de la Nouvelle Aquitaine avec -7,1%. A cela s'ajoute la nécessité d'améliorer un réseau d'eau potable dont les fuites sont aujourd'hui estimées à 20% (aller voir les chiffres dans le rapport sur l'eau du CESER en 2020), accentuant considérablement les quantités perdues. Le réseau français comporte 850 000 kilomètres et le taux moyen de renouvellement actuel en France est de 0,6 % par an. À ce rythme, les réseaux seraient entièrement remplacés en 170 ans alors que leur longévité est en moyenne de 80 ans.

En revanche, le Grand Est se distingue parmi l'ensemble des régions par une politique énergétique ayant contribué à réduire entre 2015 et 2019 sa consommation d'énergies fossiles de 3,3%, certes encore loin de la neutralité carbone attendue pour 2050. Si les politiques environnementales sont encore fortement sectorisées et viennent parfois en contradiction les unes avec les autres (développement des énergies renouvelables parfois au dépend de la biodiversité ou de la ressource en eau), une approche transversale des enjeux environnementaux, en étroite coopération avec les territoires, s'impose.

## NOMBRE DE COLLECTIVITÉS ENGAGÉES DANS LE DISPOSITIF «TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE» EN MARS 2022

ÎLE-DE-FRANCE	98	NOUVELLE-AQUITAINE	10
OCCITANIE	63	BRETAGNE	10
NORMANDIE	49	PAYS DE LA LOIRE	8
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	45	HAUTS-DE-FRANCE	7
<b>GRAND EST</b>	<b>28</b>	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	0
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	24	CORSE	0
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	12		

Réalisation : Groupe de Travail Spécialisé Conjoncture (22 membres)  
Président : Jean-Paul NOLLET  
Vice-Président : Pascal LOUIS  
Rapporteuse : Alexandra PINATON  
Chargé de mission : Nicolas BRIZION

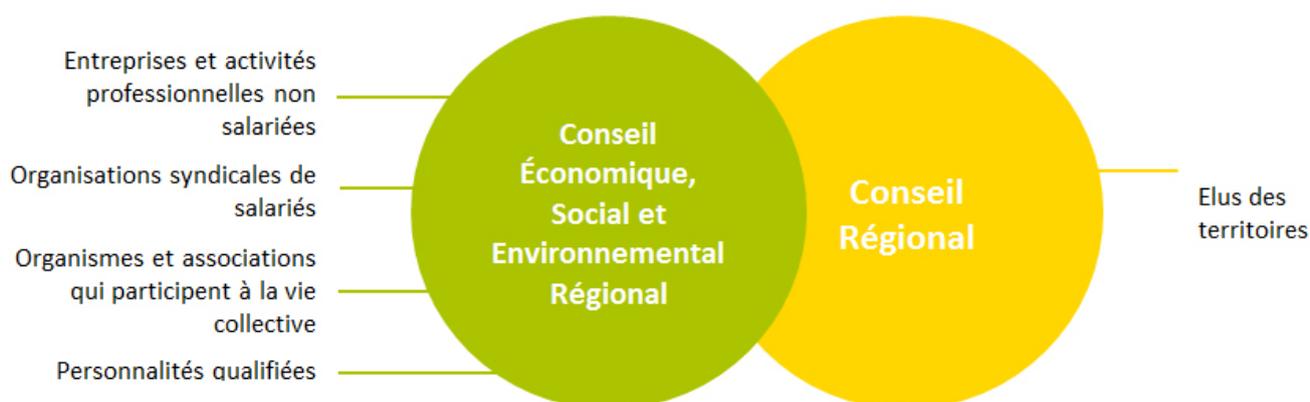
Les pictogrammes de ce rapport ont été conçu en utilisant les ressources de [flaticon.com](https://flaticon.com)

Le CESER est une assemblée consultative, porte-voix de la société civile organisée, dont les fonctions sont autant de mettre à jour et de relayer les débats en cours dans l'espace régional que d'être un agitateur d'idées, un laboratoire pour la valorisation de la démocratie participative. Il est donc d'autant plus utile dans une période de grave désaffection citoyenne à l'égard du monde politique et de la chose publique en général. Les membres qui composent l'Assemblée du CESER sont issus de divers horizons de la société civile organisée parmi lesquels des responsables d'entreprises, syndicalistes, responsables associatifs, agriculteurs, artisans, universitaires, responsables culturels, représentants des professions libérales ou encore défenseurs de l'environnement...

Ils débattent ensemble de l'avenir de leur région de manière constructive et en dehors de toute prise de position partisane. Le CESER est l'une des rares assemblées où, par exemple, patronat et syndicats, ou encore agriculteurs et environnementalistes se réunissent afin de réfléchir sereinement aux enjeux stratégiques régionaux.

Le CESER détient une mission centrale : donner aux élus régionaux l'éclairage de la société civile organisée sur toutes les affaires pouvant concerner la région.

## LE CESER, SECONDE ASSEMBLÉE RÉGIONALE



Retrouvez toutes les infos du CESER Grand Est sur internet :  
[www.ceser-grandest.fr](http://www.ceser-grandest.fr)

### Suivez-nous

sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de nos actualités :

 @cesergrandest

 @ceserge

#### Site de Châlons-en-Champagne

5, rue de Jéricho - CS70441 - 51037 Châlons-en-Champagne Cedex  
Tél : 03 26 70 31 79

#### Site de Metz

1 Place Gabriel Hocquard - CS 81004 - 57036 Metz Cedex 01  
Tél : 03 87 33 60 26

#### Site de Strasbourg

1 Place Adrien Zeller - BP 91006 - 67070 Strasbourg Cedex  
Tél : 03 88 15 68 00

**CESER**  
ALSACE  
CHAMPAGNE-ARDENNE  
LORRAINE **Grand Est**